



Manifestation d'ouverture des Journées du réfugié : le 11 juin 2013, Berne :

SEUL LE TEXTE PRONONCÉ FAIT FOI

Allocution de Beat Meiner, secrétaire général l'OSAR

## **RÉUSSIR ENSEMBLE !**

### **But et sens des Journées du réfugié**

Les Journées du réfugié évoquent le destin tragique des réfugié-e-s et nous rappellent notre devoir d'être humain de leur venir en aide. Elles se déroulent le 3<sup>e</sup> week-end de juin et sont célébrées avec les réfugié-e-s dans quelque 200 villes et communes de Suisse.

L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR a initié la journée nationale du réfugié en 1980 déjà. Depuis lors, cette manifestation a gagné en importance, se déroule sur plusieurs jours, et est devenue la principale campagne de sensibilisation pour les droits et besoins des réfugié-e-s en Suisse.

Les Journées du réfugié sont des journées de rencontre et d'engagement en faveur des droits humains et du droit à l'asile. En 2001, l'assemblée générale de l'ONU a proclamé le 20 juin Journée mondiale du réfugié. Plus de 70 pays organisent des événements culturels ou des festivités visant à sensibiliser les populations à la situation particulière et à la détresse de plus de 45 millions de réfugié-e-s dans le monde.

En Suisse, les Journées du réfugié couvrent à la fois la Journée nationale et la Journée mondiale du réfugié. Cette mobilisation permet d'attirer davantage l'attention du public sur les préoccupations des réfugié-e-s. Les partenaires importants de l'OSAR dans la campagne pour les Journées du réfugié sont l'Office fédéral des migrations (ODM) et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR).

### **« Réussir ensemble »**

Le slogan des Journées du réfugié 2013 fait référence à l'intégration certes toujours souhaitée des réfugié-e-s et des personnes admises à titre provisoire, mais néanmoins toujours insuffisante, et ce avec un double sens. L'intégration veut dire : nous travaillons ensemble pour atteindre un but commun - faire plus ensemble. Et : l'intégration de personnes dans un nouveau monde professionnel et une nouvelle société requiert de se rapprocher et de chercher à se comprendre – ensemble, nous réussissons mieux.

Et c'est précisément le cœur du sujet. Les réfugié-e-s et les personnes admises à titre provisoire ont le droit de travailler en Suisse, au même titre que les autres. Ces personnes ne peuvent pas être renvoyées brusquement, d'un jour à l'autre, dans leur pays d'origine. Il serait faux de le croire. Et 90 pour cent des personnes admises à titre provisoire restent aussi en Suisse. Toutes ces personnes ont dû fuir leur patrie et ne demandent qu'une seule chose : prendre leur vie en main dans un pays étranger, mais sûr. Le travail en fait partie.